

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 9 OCTOBRE 2018

- Début de séance : 19h
- Secrétaire : B. FAVARO
- Présents : B. ADAM, F. BON, Ch. BULAT, Ch. DORLODOT, D. DUQUENNE, Cl. DUPONT, B. FAVARO
- Procuration : D. DOUYLLIEZ a donné procuration à B. ADAM
- Absents : S. BLAREAU, D. DUQUENNE, S. MARELLE

### **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11 septembre 2018**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce compte-rendu.

### **Approbation de l'ordre du jour**

L'assemblée délibérante approuve l'ordre du jour.

### **Décision Modificative n°1**

Par décision modificative n°1, le conseil municipal adopte les transferts de crédits suivants :

*Investissement : 66600 €*

- Du 2131 au 2151 pour 66000 €
- Du 2131 au 2183 pour 600 €

*Fonctionnement : 1000 €*

- Du 6553 au 6535 pour 1000 €

### **Travaux au Quesne-au-Leu**

Il est prévu de boucher les fossés du Quesne-au-Leu restant à l'air libre afin de réaliser des bas-côtés en toute sécurité. Le conseil municipal vote des travaux qui devraient être commencés avant la fin de l'année pour un montant estimatif de 14000 €.

### **Travaux rue d'Hargnies**

Les travaux rue d'Hargnies sont terminés.

### **Salle communale**

La pose des fenêtres est terminée dans la salle communale. Nous étudions la possibilité d'acheter un mobilier plus adapté. La commission travaux prévoit un éclairage extérieur pour plus de sécurité.

### **Convention avec Bavay pour les scolaires**

La réunion avec la mairie de Bavay concernant le renouvellement de la convention prévoyant la participation de la commune d'Audignies aux frais de scolarité des enfants fréquentant les écoles de Bavay s'est conclue par la décision suivante : 500 € par élève du primaire et 700 € pour les maternelles. Le conseil municipal vote à l'unanimité cette participation.

### **Réserve intercommunale de sécurité civile**

Raoul RENAUX est pressenti pour représenter la commune d'Audignies auprès de la réserve intercommunale de sécurité civile.

### **Arrêté parking face à la mairie**

Le parking face à la mairie est réservé au personnel et visiteurs. Un arrêté détaillera l'application de cette mesure. Le conseil municipal vote à l'unanimité cette décision.

### **Questions diverses**

- Le bordurage est abîmé non loin du 390 route de La Longueville. La mairie étudie le problème.
- Au 250 route de La Longueville, les plaques de Noréade dépassent le niveau du sol. La mairie étudie le problème.
- Certains bacs à fleurs seront déplacés.
- Marie-Sophie LESNE prépare une étude sur la fibre au niveau de la CCPM. Ce document sera distribué dans chaque foyer pour information.
- Les compteurs LINKY seront installés très prochainement dans le village
- Pour le 11 novembre, nous pensons acheter un support de gerbe.
- Date de remise des colis de Noël aux seniors le 21n décembre 2018.

***Fin de séance : 20h40***